

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATRIÈME

1885

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

Leur siège est dans les cellules nerveuses, qui fonctionnent toujours de la même manière quand elles sont placées dans des conditions semblables. Si la mise en jeu de l'activité de ces éléments, considérée chez l'homme et chez des animaux divers, ne donne pas lieu à des manifestations identiques, ce ne sont là que des différences de degrés. La nature essentielle des phénomènes observés reste la même. Or ces variations de degrés dépendent en grande partie de la culture des centres nerveux. Par l'exercice on parvient à développer passablement l'intelligence des animaux.

M. Cornevin estime que M. Arloing n'a fait que poser la question sans la résoudre.

**OBSERVATIONS SUR LA CIRCONFÉRENCE DE LA TÊTE
CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES D'APRÈS LES COIFFURES**

PAR M. ARLOING

Au cours de la discussion sur la communication de M. De-bierre touchant l'influence du travail intellectuel sur le développement du cerveau et du crâne — séance du 4 décembre 1884 — M. Arloing avait promis d'apporter des renseignements sur la dimension comparée des chapeaux livrés par l'une des plus importantes maisons de Paris à ses clients de diverses nationalités. Voici ces renseignements :

La circonférence de la tête est, tant bien que mal, représentée par l'ouverture, l'entrée du chapeau. Celle-ci se désigne en chapellerie par points de 2 centimètres l'un, comptés à partir de 47 cent. ainsi qu'il suit :

Points. . .	0	1/2	1	1 1/2	2	2 1/2	3	3 1/2	4	7	7 1/2
Centimètres.	47	48	49	50	51	52	53	54	55	61	62

Généralement les entrées oscillent entre ces deux limites, 47 et 62 cent. Pourtant quelques têtes exceptionnelles ont dépassé cette dernière mesure, par exemple celle de Napoléon I^{er}, qui mesurait 8 p. 1/2, soit 64 cent. de circonférence.

Il serait curieux de rapprocher de ce chiffre ceux qu'auraient fournis Cromwell et Byron, dont on connaît l'exubérance encéphalique. D'un autre côté certaines têtes d'enfants ont moins de 0 p. ou 47 cent.

Dans la fabrication, on ne tient pas compte des dimensions relatives des axes de la circonférence. Tous les chapeaux sont faits d'abord pour des brachycéphales. L'adaptation aux différentes formes crâniennes est l'affaire du commerce de détail. Au sujet de ces formes, voici quelques observations générales faites par le négociant de qui nous tenons ces détails.

En France, l'ovale antéro postérieur de la tête présente généralement la forme d'une poire.

En Angleterre, les têtes sont beaucoup plus ovales et présentent une forme plus allongée, aplatie sur les côtés.

Les Nègres ont la tête plus ronde.

Les Indiens présentent un ovale légèrement appointé, triangulaire pour ainsi dire.

Chez les Germains, le front est généralement plus large ; les têtes sont rectangulaires (*têtes carrées*).

Les peuples du Nord ont des têtes beaucoup plus grosses que ceux du Midi.

La France donne les têtes les plus régulières comme conformation, et, dans ce pays, les plus grandes entrées se trouvent dans le Nord et dans l'Est ; l'Ouest et le Midi donnent une moyenne plus petite.

Les plus grosses têtes se trouvent chez les Anglais, Hollandais, Allemands, puis surtout chez les Russes, les Suédois et les Danois.

Les têtes moyennes sont plus fréquentes chez les races latines.

Les petites têtes sont surtout l'apanage des races indiennes et de certaines races asiatiques.

La race nègre a de grosses têtes.

En Amérique les entrées varient suivant que l'on se trouve en présence de races originaires du Nord ou du Midi de l'Eu-

rope. Aussi l'Amérique du Sud donne une moyenne générale de grosseur plus petite que l'Amérique du Nord. Les indigènes, comme nous l'avons dit, ont de petites têtes.

Voici comment on assortit, pour chaque contrée, une douzaine de chapeaux :

Points.	1½	2	2½	3	3½	4	4½	5	5½	6	6½	7	7½
Centimètres.	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62
Bésil.	»	»	»	»	2	3	4	2	1	»	»	»	»
La Plata.	»	»	»	1	3	4	3	1	»	»	»	»	»
Espagne	»	»	»	»	2	3	4	2	1	»	»	»	»
France.	»	»	»	»	1	2	3	3	2	1	»	»	»
Angleterre.	»	»	»	»	»	1	2	3	3	2	1	»	»
Allemagne, Hollande	»	»	»	»	»	1	1	2	4	2	1	1	»
Suède, Russie.	»	»	»	»	»	1	1	2	3	2	1	1	1
Nègres.	»	»	»	»	»	1	2	3	3	2	1	»	»
Amérique du Sud.	»	»	»	2	4	5	1	»	»	»	»	»	»
Races asiatiques.	»	2	3	4	2	1	»	»	»	»	»	»	»
Chine.	2	3	4	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»

Il faut remarquer que les Chinois se coiffent sur le haut de la tête et sans enfoncer le chapeau comme nous.

DISCUSSION

M. Lacassagne demande quel est le type de chapeau dont il est question ici. A quelle classe de la société est-il destiné, quelle est sa forme? Comment se place-t-il sur la tête? Il est dit par exemple que du sud au nord les chapeaux sont de plus en plus grands. Cela est peut-être dû à ce qu'on enfonce davantage la coiffure sur la tête dans les pays froids. En ce qui concerne la régularité de la tête, il faut se rappeler que certains idiots présentent une tête très régulière, et qu'au contraire ce sont les hommes les plus perfectionnés et les plus intelligents qui offrent le plus d'asymétrie de la tête.

M. Arloing répond que les chiffres qu'il a fournis s'appliquent à toutes sortes de coiffures, sans distinction de forme, etc. Il ajouta qu'il n'a pas parlé de symétrie ou d'asymétrie de

la tête, mais bien des irrégularités que celle-ci peut présenter. Certaines têtes sont déprimées au niveau de la région temporale par exemple et sont au contraire fortement évasées en arrière. Ces caractères indiquent une intelligence très réduite.

M. Guimet, en remerciant M. Arloing de son intéressante communication, émet le vœu que ces recherches soient poursuivies surtout en ce qui concerne les peuples de l'Asie et principalement les Chinois.

LA CRIMINALITÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE

PAR M. LE DOCTEUR COUETTE

Le travail que j'ai l'honneur de communiquer à la Société d'anthropologie, est le fruit des recherches statistiques, auxquelles, pendant deux ans, je me suis livré dans le laboratoire de M. Lacassagne, sur la criminalité française depuis 1825, date des premières publications officielles sur la matière, jus- qu'en 1880 inclusivement.

De pareilles recherches rentrent essentiellement dans le cadre des études anthropologiques. L'anthropologie, en effet, n'a pas ou ne devrait pas avoir seulement en vue l'étude matérielle de l'homme, de ses caractères anatomiques, mais encore et surtout de ses aptitudes cérébrales, et de sa moralité. Ainsi comprise, cette science présente une portée beaucoup plus haute, et vient se ranger dans le groupe des sciences économiques et sociologiques.

Telle est l'anthropologie criminelle. Née d'hier, celle-ci a pris aussitôt un grand essor et, semblable au philosophe qui démontrait le mouvement en marchant, elle a imposé son droit de cité par les résultats qu'elle a déjà fournis. C'est surtout en Italie et en France qu'on s'est lancé avec ardeur dans cette nouvelle voie, si féconde en recherches intéressantes, sous la direction de maîtres tels que Lombroso, Sormani, E. Ferri, et Lacassagne.

Pour nous, laissant à d'autres le soin de mesurer la taille ou